



LE PROGRAMME DE L'ACADÉMIE  
POUR LES RÉALISATRICES

## **DIRECTIVES DU PROGRAMME**

**[Academy.ca/programs/directors](https://Academy.ca/programs/directors)**

Le Programme de l'Académie pour les réalisatrices est une initiative issue de la volonté de l'Académie de parvenir à la parité entre les sexes et d'assurer une meilleure représentation des femmes et des réalisatrices s'identifiant comme femmes travaillant au sein de l'industrie des médias télévisuels et cinématographiques d'aujourd'hui.

Le programme est conçu pour renforcer le perfectionnement professionnel des réalisatrices canadiennes en fournissant une expérience pratique grâce à un large éventail d'activités, dont un colloque de perfectionnement professionnel exclusif, un module d'apprentissage en ligne en six parties et des placements de réalisatrice observatrice organisés sur des plateaux avec des maisons de production et des réalisateurs et réalisatrices de renom.

## **APERÇU DU PROGRAMME**

---

Le Programme de l'Académie pour les réalisatrices est un programme de perfectionnement professionnel visant à développer et à faire progresser la carrière de réalisatrices canadiennes dans l'industrie des médias. Les composantes du programme comprennent un colloque de perfectionnement professionnel exclusif, un placement de réalisatrice observatrice sur un plateau et un module d'apprentissage en ligne en six parties.

Le Colloque de l'Académie pour les réalisateurs et les réalisatrices, qui lance le programme, aura lieu à Toronto (Ontario), au Canada, lors du week-end d'ouverture du Festival international du film de Toronto. Chaque personne participante assistera à deux journées de panels, de tables rondes et d'ateliers exclusifs avec des professionnels concernés de l'industrie, participera à des activités de réseautage et recevra un laissez-passer pour le Festival international du film de Toronto.

Le placement de réalisatrice observatrice sur un plateau est une occasion de mentorat ou d'observation d'un réalisateur ou d'une réalisatrice sur le plateau d'un long métrage ou d'une série scénarisée professionnels en production, organisé par l'Académie pour la participante. Tous les efforts seront déployés pour obtenir un placement local. Cependant, il peut être préférable de trouver des occasions dans différentes régions selon l'industrie de la ville de résidence de la participante. L'Académie et la participante arriveront à une entente sur le lieu du placement sur un plateau avant qu'il soit confirmé.

Le module d'apprentissage en ligne est une série en six parties qui se tiendra une fois par mois, où toutes les participantes peuvent se connecter à partir de leur domicile respectif au Canada. Chaque partie sera animée par un conférencier invité ou une conférencière invitée et donnera l'occasion aux participantes de discuter des défis actuels et de renforcer leur réseau.

Les participantes au Programme de l'Académie pour les réalisatrices de 2019-2020 assisteront à la diffusion des Prix Écran canadiens et se joindront aux activités de la Semaine du Canada à l'écran.

Toutes les participantes retenues recevront un droit de vote d'un an à l'Académie.

Il s'agit d'un programme bilingue. Les participantes peuvent sélectionner des placements de réalisatrice observatrice en français ou en anglais. Cependant, certaines composantes du programme se dérouleront en anglais.

## **ENGAGEMENT DE TEMPS**

(sous réserve de modification)

---

### **Colloque de l'Académie pour les réalisateurs et les réalisatrices**

4 septembre 2019 – accueil et orientation (vols à destination de Toronto, le cas échéant)

5 et 6 septembre 2019 – colloque

7, 8 et 9 septembre – TIFF et activités de réseautage

10 septembre 2019 – vols de retour, le cas échéant

### **Module d'apprentissage en ligne**

HEURE : 14 h 30 à 16 h (HNE)

DATES : 18 octobre 2019; 15 novembre 2019; 13 décembre 2019; 17 janvier 2020; 21 février 2020; 6 mars 2020

### **Placement de réalisatrice observatrice**

Prévu à tout moment de septembre 2019 à septembre 2020.

Il est entendu que cette composante est assujettie à l'horaire et aux exigences de l'industrie professionnelle du cinéma et de la télévision du Canada. L'Académie s'efforce de trouver des placements qui comprennent de la préparation et de la production et dans certains cas, de la postproduction de façon limitée. La durée moyenne du placement est de 15 à 30 jours. Il n'y a cependant aucune garantie minimale ou maximale. L'Académie s'attend à ce qu'une réalisatrice observatrice effectue de l'observation à temps plein pendant une période continue sur le plateau d'un long métrage ou d'une série scénarisée, pour la durée maximale accordée par la maison de production, l'émission ou le film. Nonobstant d'urgences familiales ou de limites liées à la production, l'Académie s'attend à ce que la réalisatrice observatrice partage les

mêmes heures que le réalisateur ou la réalisatrice sur le plateau, en préparation, en réunion ou pendant les journées de tournage pour la toute durée du placement. *Pour participer à ce programme, vous devez pouvoir prioriser le placement sur le plateau pour la durée dudit placement.*

## **Semaine du Canada à l'écran – mars 2020**

Dates et activités : à confirmer

### **RÉMUNÉRATION ET DÉPENSES**

(sous réserve de modification)

---

Il est entendu qu'il s'agit d'un programme de mentorat et de perfectionnement professionnel et non d'une occasion de travail rémunéré. Ainsi, l'Académie reconnaît le besoin des participantes de recevoir un certain soutien financier afin de couvrir les frais du programme. Les honoraires et les dépenses seront répartis comme suit :

#### **Colloque de l'Académie pour les réalisateurs et les réalisatrices**

*Déplacement, hébergement et autres dépenses :*

Les participantes résidant à l'extérieur du quartier des studios de Toronto auront droit :

- au transport aérien;
- à une allocation de 100 \$ pour le transport terrestre et les bagages;
- à une allocation de 1 200 \$ pour l'hébergement. Les participantes peuvent réserver une chambre à notre hôtel officiel (<https://www.fourseasons.com/toronto/>) ou ailleurs (p. ex. Airbnb);
- à une indemnité quotidienne de 150 \$;
- à une accréditation de l'industrie pour le Festival international du film de Toronto, du 5 au 15 septembre 2019.

Les participantes résidant à l'intérieur du quartier des studios de Toronto auront droit :

- à une indemnité quotidienne de 150 \$;
- à une accréditation de l'industrie pour le Festival international du film de Toronto, du 5 au 15 septembre 2019.

Veuillez consulter la carte pour connaître les limites du quartier des studios de Toronto.  
<https://www.dgc.ca/assets/PDF/Studio-Zone.pdf>

## Module d'apprentissage en ligne

Aucune rémunération ne sera versée pour le module d'apprentissage en ligne.

## Placement de réalisatrice observatrice

*Bourses/soutien direct :*

Des honoraires de 100 \$ par jour, jusqu'à un maximum 2 500 \$, seront accordés pour les placements de réalisatrice observatrice. (Les journées complètes de préparation et de production ont été utilisées pour le calcul. Les réunions de postproduction et les journées partielles ne seront pas prises en compte.)

*Déplacement/hébergement/autres dépenses :*

Placement à l'extérieur de la ville : (dépenses allant jusqu'à 1 500 \$)

- le transport aérien;
- l'hébergement.

Placement local :

- le transport terrestre, calculé à 0,42 \$ par kilomètre entre la résidence et le plateau où la distance est supérieure à 20 km, jusqu'à un maximum de 500 \$;
- la participante peut demander de l'aide pour la garde d'enfants, le cas échéant, auquel cas une allocation allant jusqu'à 500 \$ sera versée.

## Semaine du Canada à l'écran

*Déplacement/hébergement/autres dépenses :*

Les participantes résidant à l'extérieur du quartier des studios de Toronto auront droit :

- au transport aérien;
- à une allocation de 100 \$ pour le transport terrestre et les bagages;
- à une allocation de 1 000 \$ pour l'hébergement. Les participantes peuvent réserver une chambre à notre hôtel officiel (<https://www.fourseasons.com/toronto/>) ou ailleurs (p. ex. Airbnb);
- à une indemnité quotidienne de 150 \$;
- à un ou des billets pour la diffusion des Prix Écran canadiens.

Les participantes résidant à l'intérieur du quartier des studios de Toronto auront droit :

- à une indemnité quotidienne de 150 \$;
- à un ou des billets pour la diffusion des Prix Écran canadiens.

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

---

- Citoyenne canadienne, résidente permanente, immigrante reçue.
- Doit s'identifier comme femme ou personne non binaire.
- Doit avoir réalisé au moins deux (2) éléments de contenu; les courts métrages, les vidéoclips et les séries numériques sont tous admissibles pour être pris en considération.
- Ne doit pas avoir réalisé plus d'un (1) long métrage sorti en salle.
- Doit être disposée à voyager partout au Canada.
- Doit pouvoir assister à tous les événements et à toutes les activités programmées.

## ÉCHÉANCES

---

DÉBUT DE L'INSCRIPTION	FIN DE L'INSCRIPTION
Jeudi 23 mai 2019 à 9 h (HNE)	Vendredi 21 juin 2019 à 12 h (HNE)

## DÉPÔT DES CANDIDATURES

---

### Processus de dépôt

- Les personnes candidates sont tenues de déposer tous les documents sur le site d'inscriptions du Programme de l'Académie pour les réalisatrices.
- Pour les dépôts terminés, vous recevrez un accusé de réception de [directorsprogram@academy.ca](mailto:directorsprogram@academy.ca) à l'adresse courriel fournie. Si vous n'avez pas reçu de confirmation de dépôt, vérifiez vos dossiers de pourriel. Dans l'éventualité où vous n'arrivez toujours pas à trouver l'accusé de réception que vous attendiez, veuillez communiquer avec [directorsprogram@academy.ca](mailto:directorsprogram@academy.ca) afin de vous assurer que votre candidature a bien été déposée.

### Liste de vérification pour le dépôt de candidature

- Curriculum vitæ
- Biographie de 250 mots

- Deux (2) références professionnelles
- Portrait (facultatif)
- Deux (2) liens vers une œuvre artistique antérieure
- Vidéo démo
- Réponses à un ensemble de questions sur vous, vos objectifs de carrière et vos projets en développement (disponible en mai 2019)

## Frais

Aucuns frais ne s'appliquent pour présenter sa candidature ou participer au Programme de l'Académie pour les réalisatrices.

## PROCESSUS DE SÉLECTION

---

- Le comité de sélection sera composé de professionnels de l'industrie canadienne des médias de partout au pays. Le comité de direction du Programme de l'Académie pour les réalisatrices est composé de gestionnaires, de réalisateurs, de réalisatrices, de vice-présidents et de vice-présidentes de l'Académie du cinéma et de la télévision.
- Le comité de sélection se verra attribuer une sélection de candidatures des régions suivantes : a. Ouest (BC/AB); b. Centre (ON/QC - anglais); c. Prairies et territoires (SK/MB/NT/YT/NU); d. Est (NB/NS/PE/NL); e. candidatures présentées en français (toutes les provinces et tous les territoires).
- Le processus de sélection comporte plusieurs phases, dont une sélection par le comité de direction (ronde 1); une sélection par le comité de sélection (ronde 2); et des entrevues vidéos, menées conjointement par les comités de direction et de sélection (ronde 3).
- Toutes les délibérations relatives à la sélection sont confidentielles. Les recommandations des membres du comité de sélection demeurent confidentielles tout au long du processus. Elles sont ensuite cumulées et présentées sous forme de tableau par le comité de direction du Programme de l'Académie pour les réalisatrices.
- Toutes les personnes candidates retenues seront annoncées publiquement au moyen d'un communiqué de presse à la suite du processus décisionnel.
- Le comité prendra en considération les critères de sélection suivants :
  - Vision, point de vue et voix artistique (l'œuvre artistique antérieure et la vidéo démo de la personne candidate démontrent-elles la vision artistique et la voix de la réalisatrice);
  - Bassin d'expérience (la personne candidate démontre-t-elle un engagement soutenu envers le travail dans les médias et les compétences, les connaissances

- et l'expérience professionnelle requises d'une réalisatrice);
- Potentiel pour une carrière de réalisatrice au Canada et aux États-Unis (la personne candidate démontre-t-elle un engagement soutenu envers le métier de réalisation et la capacité d'optimiser l'expérience offerte par le Programme de l'Académie pour les réalisatrices);
  - Perspectives/possibilités diversifiées (la perspective de la personne candidate offre-t-elle une diversité parmi les voix qui composent le secteur des médias canadiens ou la personne candidate démontre-t-elle qu'elle a besoin d'une possibilité professionnelle).

#### **Politique relative aux conflits d'intérêts**

Chaque membre du comité de sélection doit signer un formulaire stipulant qu'il ou elle n'est pas en conflit d'intérêts avant d'entreprendre l'évaluation des personnes candidates. Bien que l'Académie fasse tous les efforts possibles pour résoudre les conflits d'intérêts directs avant le début du processus de sélection, certains conflits indirects ne peuvent pas être évités. Si une situation existe où un conflit d'intérêts indirect se présente, l'Académie tentera de réduire au minimum les conflits et de trouver l'équilibre entre les intérêts de toutes les parties afin de retenir les membres du comité de sélection les mieux qualifiés. Si un conflit d'intérêts imprévu survient, le membre concerné sera privé de tout droit de vote.

## **PERSONNES-RESSOURCES**

---

Si vous avez des commentaires ou des questions concernant ces directives ou le contenu de votre dossier de candidature, veuillez communiquer avec Melanie Windle, gestionnaire, projets spéciaux (Melanie@academy.ca; 416 366-2227, poste 226).

Si vous avez des commentaires et des questions concernant des difficultés techniques liées au portail de candidature, veuillez communiquer avec [directorsprogram@academy.ca](mailto:directorsprogram@academy.ca).

## CODE DE CONDUITE

---

L'Académie canadienne du cinéma et de la télévision reconnaît le droit de chacun à la sécurité, à la dignité et au respect et est déterminée à assurer que tous les membres des industries du cinéma et de la télévision font l'expérience d'un environnement professionnel exempt de violence, de harcèlement, de harcèlement sexuel, d'intimidation et de discrimination. Toutes les participantes retenues devront respecter les mêmes normes. Pour en savoir plus au sujet de notre Code de conduite, [cliquez ici](#).